Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 78

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-248921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quoi qu'il soit un vieux dur-à-cuire
Il n'priv'ra pas l' pèr' d' son enfant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

VIII

La permission au capitaine
Est soumise instantanément,
Il dit : « Pour ne pas que ça traîne,
« J'vais tout d' suit' chez l' commandant.

Conscrit de la classe au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

IX

Le commandant dit ; « Cette affaire
« Doit être menée vivement ;
« Pour qu' ce soldat aille voir son père
« Chez l' colonel j'cours rondement. »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

X

Le colonel pour les troubades
Est comm' un père pour ses enfants :
Sign' l' papier pour qu' le vieux malade
Part' pour le pays promptement.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XI

La permission sitôt signée
Est emportée par le commandant
Son ordonnanc' d'un' chevauchée
Chez l'capitain' court rapidement.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XII

Elle est transmis' par l' capitaine
Au lieutenant et au sous-lieutenant,
Puis au double, au sergent d' semaine,
Qui s' la repass'nt successivement.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s'passe hiérarchiquement.

XIII

Enfin elle suit la filière
Et arriv' hiérarchiquement
A notre pauvre militaire
Qui pour l'pays part à l'instant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

XIV

Il n' put pas embrasser son père
Car la chos' dura trop longtemps,
Mais il s' rendit au cimetière
Assister à l'enterrement !...

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

GRIOLET.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 76 du *Pays du Dimanche :*

296. CHARADE.

Dé-boire (Déboire).

297. RÉBUS GRAPHIQUE.

VAL en TINE deux mille ans
Valentine de Milan.

298. ANAGRAMME.

Coupe. — Pouce.

299. LOGOGRIPHE.

Irène. Reine. Rien.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Cécile Boucon au Noirmont ; Myosotis à Courfaivre ; René d'Anjou à Boécourt.

304. CHARADE.

A ma tête voyelle
Et note à mon talon,
Lecteur, mon tout n'est bon
Qu'autant qu'il est fidèle.

305. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, et former ainsi huit autres mots :

OSA. POSA. ANE. ATRÉE.
RENÉE. TARE. LIÉE. ROUTE.

306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les × ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

× × × × × × × × × × 1. — Ville maritime.
× × × × × × × × 2. — Synonyme de bourg.
× × × × × × 3. — Contraire de lourde.

307. MÉTAGRAMME.

Si vous changez huit fois ma tête,
Vous aurez huit sens différents :
Le produit d'un travail honnête ;
Le plus précieux des aliments :
Ce que je vous souhaite d'être
Du corps et surtout de l'esprit ;
Ce qui fait l'image apparaître.
Dans la glace ; un être maudit ;
Un autre être en miniature ;
Un usage de propreté ;
Un organe dont la structure
Forme des bras l'extrémité.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *11 juillet courant.*

LETTRE PATOISE

Dâ la côte de mai.

Dain in gros velaidge di Vâ, les ambourgst atrement dit le conseil communal, décidennen, di faire ay faire in âdge de bené, in bé gros l'âdge. Comme ai y aivait tchu le tchainpois des bé gros tchênes, ai décidennent d'en aibaittre iun, po faire l'âdge tot d'enne pièce. Ce feut le gros Colas des Craques que feut tchairdgië d'aibaitre ci tchêne, de le faire ai mannay à vlaidge, de le creuyië ai peu de le piaici. Voici comme ai m'é raicontay lai tchose, main i crais bin qu'ai l'à in pô mentou, ci Colas :

« Nos allenne enne rote, me dié-té, po ai-
« baitre ci tchêne ! Ay l'était che gros que ché
« de nos, ne poiyint pe l'embraissië. Qué mou-
« bje ! Ay nos fayé pu d'enne houëre po le fai-
« re ai tchoi. En tchoyaint ai fesé in raimaidge
« des cinq cent diailes, an l'oyon le bru dâ Sain-
« neledgië, an crayay qu'cétait lai fin di monde.
« Tiain qu'ai feut bé, ai s'âdgéchay de le tchaird-
« gië tchu in tchyë po le mannay à vlaidge.
« Main von pare in tchyë prou foë ? Ai n'y en
« aivait pe tchië nos, ai peu ai Delémont non
« pu. Ai me fayé pare trâs tchevâs, ai peu fure
« djainqu'ai Bâle tieuri enne grosse malbrou-
« que, po mannay note aybre. Nos botainne dous
« djos po le tchairgie. Tiain ai feu tchu lai mal-
« brouque ; ç'â moi que feu désignay po brâtay
« le derie di tchaye, poche qu'i étô le pu solide
« coyât de l'endroit. I dié en cé que mannint
« les tchevâs de faire bin attaintion ; ç'â qu'ai y
« aivait des peu tchemins. Nos allins to bâle-
« ment ; main tot d'in cô, enne des ruës de de-
« vaint s'enfoncé dain enne odgenière, i teniô
« bon, tiain tot din cô, crac ! i feu lancië dain
« les airs. Il allé che hâ, che hâ ! I les oyô â
« fond que railint : El â fotu ! Eh bin ! i montô
« ainco aidé. Tiain i redéchandé, i voyé qu'i vlô
« tchoi tchu enne piërre, i bayé in peté say-
« tchait, ay peu i tchoyé de côte. I naipe aivu
« d'âtre mâ dain mon voiaidge aérien que de
« piëdre mai pipe, ai peu de faire in aicroc en
« mai blôde. » I l'ay léchie dire, main i ne sais trop s'ay fâ le craire.

Stu qu'n'â pe de bô.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Courchapoix. — Le 2 juillet à 2 h. pour s'occuper de l'assistance publique.

Epauvillers. — Le 2 après l'office pour remplacer un conseiller, statuer sur une demande d'échange de terrain.

Fontenais. — Le 2 à 2 h. pour passer les comptes, nommer la commission de santé, vendre des terrains.

Grandfontaine. — Le 2 à 2 heures pour voter le règlement d'assistance.
— *Assemblée paroissiale* à 3 heures pour passer les comptes.

Noirmont. — Assemblée paroissiale le 2 après l'office, pour passer les comptes, fixer le traitement du vicaire.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 9 après l'office pour passer les comptes, s'occuper du traitement du sacristain et de la grange de la cure.

Soubey. — (1re section) Le 9 à 3 heures pour passer les comptes, statuer sur une vente et s'occuper des frais d'hydrante.

Çà et là

Les empoisonneuses de Hongrie. — Le tribunal de Temesvar est saisi, en ce moment, d'une épouvantable affaire d'empoisonnement. Onze femmes sont accusées d'avoir empoisonné leurs maris. Une douzième coupable est morte pendant l'instruction, après avoir fait des aveux complets.

Trois hommes seulement sont impliqués dans l'affaire, un pharmacien qui vendait les poisons, un médecin qui délivrait les permis d'inhumer et un jenne homme nommé Gaga, complice d'une de ces empoisonneuses. Plus de trente cadavres ont été exhumés et soumis à l'analyse à Temesvar et à Budapest. Le nombre supposé des victimes est de trente ou quarante.

On prévoit que cet affreux procès durera plusieurs jours.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.